Informations complémentaires destinées aux victimes en Rhénanie-Palatinat



Tout un chacun peut être victime d'une infraction et avoir besoin d'assistance. N'hésitez pas à demander de l'aide ou un conseil auprès des institutions suivantes.

PROTECTION OFFERTE PAR LA POLICE AUX VICTIMES D'INFRACTIONS

L'activité de conseil de la police au profit des victimes, des témoins et des proches consiste à apporter à ces personnes du soutien et à leur donner des conseils après la survenance d'infractions pénales, d'accidents de la circulation ou d'autres formes d'accidents. Pour toute information complémentaire, veuillez consulter le site suivant : www.polizei.rlp.de/Opferschutz.

Polizeipräsidium Koblenz	Polizeipräsidium Mainz
Téléphone : 0261 - 103-2874, courriel :	Téléphone : 06131 - 65-3388, courriel :
opferschutz.ppkoblenz@polizei.rlp.de	opferschutz.ppmainz@polizei.rlp.de
Polizeipräsidium Westpfalz,	Polizeipräsidium Rheinpfalz,
Kaiserslautern	Ludwigshafen
Téléphone : 0631 - 369-1404, courriel :	Téléphone : 0621 - 963-1154, courriel :
opferschutz.ppwestpfalz@polizei.rlp.de	opferschutz.pprheinpfalz@polizei.rlp.de
Polizeipräsidium Trier	
Téléphone : 0651 - 9779-1255, courriel :	
opferschutz.pptrier@polizei.rlp.de	

SOUTIEN APPORTÉ PAR LA JUSTICE

Sur son site internet <u>www.jm.rlp.opferschutz.de</u>, le ministère de la Justice met à la disposition des personnes victimes d'infractions pénales des informations de différente nature, notamment sur :

- les points de contact pour témoins auprès des tribunaux (Zeugenkontaktstellen)
- la Fondation Rhénanie-Palatinat (Stiftung Rheinland-Pfalz) pour la protection individuelle aux victimes
- l'introduction de plaintes avec constitution de partie civile
- la procédure de médiation entre l'auteur des faits et la victime
- l'accompagnement psychosocial

AUTRES ORGANISMES D'ASSISTANCE

Le site internet www.opferschutz.rlp.de

du gouvernement régional de Rhénanie-Palatinat donne un aperçu des nombreux organismes d'assistance, d'information et d'orientation en Rhénanie-Palatinat. Vous y trouverez notamment des numéros d'urgence, des possibilités de soutien ainsi que des informations destinées aux victimes d'infractions pénales, indiquant où s'adresser pour obtenir une assistance financière et humaine.

Informations complémentaires destinées aux victimes en Rhénanie-Palatinat



Vous pouvez également obtenir de l'aide auprès des institutions suivantes :

 Ligne d'aide téléphonique de l'association de droit allemand enregistrée WEISSER RING e.V. pour les victimes d'infractions Téléphone : 116 006, www.weisser-ring.de

 Ligne d'aide téléphonique Violence envers les femmes Téléphone : 0800 116 016, <u>www.hilfetelefon.de</u>

 Caisse d'assurance accidents de Rhénanie-Palatinat pour les victimes. Secouristes et premiers secours

Téléphone: 02632 960-0, www.ukrlp.de